

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 83

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3**ÉTAT B**

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Modifier ainsi les ouvertures d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les ouvertures)	(minorer les ouvertures)
Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales	0	0
Actions en faveur des familles vulnérables	0	0
Handicap et dépendance	0	- 6 000
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	0	0
TOTAUX	0	- 6 000
SOLDE		- 6 000

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.